

- PHILIPPINES.**—Consul général et Délégué commercial, Consulat général du Canada, Édifice L & S, 3<sup>e</sup> étage, 1414 boulevard Dewey, Manille. Adresse postale: Case postale 1825. Le territoire comprend la République de Chine (Taiwan).
- PORTUGAL.**—Conseiller commercial, Ambassade du Canada, Rua Marques de Fronteira n<sup>o</sup> 8-4<sup>o</sup>D<sup>o</sup>, Lisbonne. Le territoire comprend l'Angola, les Açores, les îles du Cap-Vert, la Guinée portugaise et Madère.
- RÉPUBLIQUE ARABE UNIE.**—Conseiller commercial, Ambassade du Canada, 6, Sharia Rouston Pasha, Garden City, Caire. Adresse postale: Bureau de poste Kasr el Doubara. Le territoire comprend Aden, l'Éthiopie, le Soudan et le Yemen.
- RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.**—Conseiller commercial et Consul, Ambassade du Canada, Edificio Copello 408. Calle El Conde, Saint-Domingue. Adresse postale: Apartado 1393. Le territoire comprend Porto Rico.
- RHODÉSIE DU SUD.**—Délégué commercial du Canada, 8<sup>e</sup> étage, Grindlays Bank Chambers, avenue Baker, Salisbury. Adresse postale: Case postale 2133.
- SUÈDE.**—Conseiller commercial, Ambassade du Canada, Strandvagen, 7-C, Stockholm. Adresse postale: Case postale 14042. Le territoire comprend la Finlande.
- SUISSE.**—Conseiller commercial, Ambassade du Canada, Kirchenfeldstrasse 88, Berne. Le territoire comprend la Tunisie.
- TRINITÉ ET TOBAGO.**—Conseiller commercial, Chancellerie du Haut-Commissaire du Canada, Édifice Colonial, 72 South Quay, Port-of-Spain. Adresse postale: Case postale 125. Le territoire comprend la Barbade, les îles du Vent et les îles Sous-le-Vent, la Guyane anglaise, la Guyane française, Surinam, la Guadeloupe et la Martinique.
- UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES.**—Conseiller commercial, Ambassade du Canada, 23, Starokonyushenny Pereulok, Moscou.
- URUGUAY.**—Division des Affaires commerciales, Ambassade du Canada, 1409, Avenida Agraciada, Piso 7<sup>o</sup>, Montevideo. Adresse postale: Casilla Postal 852. Le territoire comprend les îles Falkland.
- VENEZUELA.**—Conseiller commercial, Ambassade du Canada, Avenida La Estancia n<sup>o</sup> 10, Ciudad Comercial Tamanaco, Caracas. Adresse postale: Apartado 11452-Este. Le territoire comprend les Antilles néerlandaises.

**Direction des foires et des missions commerciales.**—Cette direction a pour fonction d'organiser et de coordonner, par sa Division des foires à l'étranger et sa Division des missions commerciales, les programmes de foires et de missions commerciales organisées par le ministère. Les comités consultatifs (un comité des foires à l'étranger et un comité des missions commerciales) assurent la liaison au sein du ministère et établissent des programmes. Le directeur de la Direction convoque et préside chaque comité, qui est formé de représentants de tous les services de stimulation du commerce du ministère.

Le programme de 1964 de la Division des foires commerciales à l'étranger prévoyait des étalages dans 45 foires commerciales tenues aux États-Unis, en Grande-Bretagne et dans six autres pays d'Europe, en Israël et au Japon. Dans la plupart de ces expositions, les sociétés canadiennes choisies ont exposé leurs produits dans des stands individuels faisant partie d'un secteur du Canada. Cependant, huit des étalages étaient des stands d'information commerciale dont le personnel était formé surtout de fonctionnaires du ministère. Les 20 missions commerciales organisées en 1964 par la Division des missions commerciales comprenaient dix équipes d'hommes d'affaires canadiens envoyés en vue d'étudier des marchés spéciaux de l'Europe, des États-Unis, des Caraïbes, de l'Australasie et de l'Afrique et dix groupes d'hommes d'affaires étrangers que l'on a fait venir au Canada de la France, de l'Italie, de l'Uruguay, de l'Inde, du Japon, de la Grande-Bretagne, du Chili, de l'Irak et du Venezuela. Les deux divisions travaillent en étroite collaboration avec les associations commerciales et les autres organisations intéressées qui ne relèvent pas du ministère.